

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le Mardi 2 Juillet 2024, à 19h30 au bureau municipal situé au 2 Rue de l'École à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : Michel Rivard (01)
Yvan Proulx (02)
Régis Audet (04)
Dominik Michaud (05)

Absent: François Binet (03)
Johanne Rheault (06)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

067-07-2024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2024**
3. **FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
4. **TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
5. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. Suivi des travaux de construction – Camp Carcajou
 - 5.2. Suivi des travaux au Centre communautaire
6. **ADMINISTRATION**
 - 6.1. Rechargement Traverse Villemontel
 - 6.2. Munys
7. **CORRESPONDANCE AVEC PRISES DE DÉCISIONS**
 - 7.1. Entente intermunicipale-entretien hivernal d'une partie du chemin Roulier à Trécesson
8. **CORRESPONDANCE SANS PRISES DE DÉCISIONS**
 - 8.1. Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière – Mise aux normes de la signalisation
 - 8.2. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
9. **SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
10. **VARIA**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

068-07-2024

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2024

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 Juin 2024 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : Dominik Michaud

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 3 Juin 2024 soit accepté tel que rédigé.

069-07-2024

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 23 066.16\$

Comptes à payer avec les chèques # 120 à 129 pour un total de 72 561.52\$

Il est proposé par : Dominik Michaud

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Le pro-maire informe fait un compte rendu des sujets discutés lors de la dernière table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi.

SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION – CAMP CARCAJOU

La directrice informe le conseil sur l'avancement des travaux.

SUIVI DES TRAVAUX AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

La directrice informe le conseil sur l'avancement des travaux de toiture et de rafraîchissement intérieur au centre communautaire.

RECHARGEMENT TRAVERSE VILLEMONTÉL

La directrice informe le conseil que les travaux de rechargement dans la traverse Villemontel sont terminés.

070-07-2024

MUNYS

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ à lancer un tableau de bord en gestion municipale, adapté spécifiquement pour les directeurs généraux, les greffiers et les trésoriers.

CONSIDÉRANT QUE Munys c'est

- Un calendrier des obligations légales et règlementaires à effectuer;
- Des fiches détaillées des obligations, incluant les étapes légales à réaliser pour chaque obligation. De plus, des documents pour réaliser ces tâches ainsi que des formations reliées sont disponibles;
- Un outil performant pour vous épauler dans la gestion contractuelle et dans le traitement des demandes d'accès à l'information incluant un calculateur de délai ainsi que la prise en compte des plaintes et addenda pour la gestion contractuelle;
- La possibilité de déléguer des tâches à même la plateforme;
- Des mises à jour constantes;

CONDÉRANT QUE les frais reliés à Munys prennent en compte les réalités budgétaires des municipalités, régies et MRC. Avec un coût d'activation de 405\$ pour l'achat initial la première année et des frais annuels de 325\$ pour les années subséquentes;

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité autorise la directrice générale à procéder à l'achat du tableau de bord Munys au coût de 405.00\$ avant taxe pour la première année et 325\$ annuellement.

071-07-2024

ENTENTE INTERMUNICIPALE – ENTRETIEN HIVERNAL D'UNE PARTIE DU CHEMIN ROULIER À TRÉCESSON

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a diminué la charge maximale du pont sur le chemin Roulier à Trécesson;

CONSIDÉRANT QUE la machinerie hivernale pour l'entretien des chemins dépasse la charge nouvellement permise;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Trécesson a déposé une demande à la municipalité pour l'entretien de 1 kilomètre du chemin roulier (à partir de la virée jusqu'au pont)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Trécesson doit entretenir la virée et le pont;

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

DE CONCLURE une entente avec la Municipalité de Trécesson pour l'entretien hivernal de 1 kilomètre dans le chemin Roulier au coût de 4000.00\$ / km , le tout conditionnel à ce que la municipalité ait le personnel nécessaire pour effectuer ces travaux.

D'AUTORISER le maire et la directrice générale de la Municipalité, à signer pour et au nom de la municipalité tout document se référant à cet effet.

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRE – MISE AUX NORMES DE LA SIGNALISATION**

EXPÉDITEUR : Ministère des Transports et de la Mobilité durable

DATE : 11 Juin 2024

OBJET : La présente fait suite à la demande d'aide financière déposée par votre municipalité lors de l'appel de projets s'étendant du 20 novembre 2023 au 1 janvier 2024. À la suite de l'analyse de la demande, j'ai le regret de vous informer que votre municipalité n'est pas admissible car le projet ne répond pas aux objectifs spécifiques ou aux modalités du programme.

**PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA
CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)**

EXPÉDITEUR : UMQ

DATE : 13 Juin 2024

OBJET : Le ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Sean Fraser, le ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, et le ministre des Finances du Québec, Éric Girard, ont annoncé la conclusion d'une entente concernant le versement des sommes du Fonds pour le développement des collectivités du Canada pour les dix prochaines années. Cette entente permettra le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 0

072-07-2024

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Régis Audet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 20h07.

Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault, maire

Sandra Boutin, Greffière-Trésorière

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.